BULLETIN INTERCOMMUNAL

# VAL<sub>de</sub>SOMME

LE JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE SOMME







# SOMMAIRE

## 3 COM DE COM

• La CCVS à votre service

# 4-7 ENVIRONNEMENT

- La nouvelle déchetterie
- Tarification incitative
- Hauts-de-France propres
- Bonnay : les élèves et le tri

# 8-9 EMPLO

• Au cœur du Val de Somme

# 10-12 ACTUALITÉS

- La station d'épuration de Corbie
- La Ministre à Gentelles
- L'OT classé en niveau 3
- · Les baliseurs au travail
- 1, 2, 3 album!
- La chaîne Wéo Picardie
- La Waide Compagnie

# 13-17 PLU

- Questionnaire sur le PLUi
- Warloy-Baillon
- Baizieux

# 18-21 TERRITOIRE

- Franvillers
- Chipilly

# 22 FINANCES

• Budget : 20 M€ pour 2017

## 23 CULTURE

• Le programme des animations

## 24-25 TERRITOIRE

• Fêtes et animations

## 26-28 TOURISME

- Anzac Day : le programme
- On se souvient...
- La commémoration

### OURS

Directeurs de publication : Alain Babaut et Denis Demarcy

Rédacteur en chef : Frédéric Pelletier

Comité de rédaction : Denis Demarcy Nathalie Blot

Remerciements à l'Ambassade d'Australie

Crédits photos : Denis Demarcy,

Benjamin Teissèdre / Ambassade d'Australie

ISSN 1634/2771 - Dépôt légal 04/2017 Conception / Réalisation : RESEC

Communauté de Communes du Val de Somme 31 ter rue Gambetta - BP 70063 80800 CORBIE

# Edito

# Demeurons ambitieux

En ce printemps 2017, nous sommes déjà à mi-chemin dans l'exercice de notre mandat pour vous représenter au sein de la Communauté de Communes. Aujourd'hui, nous pouvons regarder sereinement vers l'avenir. Notre communauté n'ayant subi aucun regroupement forcé, nos investissements peuvent se poursuivre, toujours sans emprunt. Nos projets s'enchaînent, certains se concrétisent, d'autres en sont aux prémices.

# Une baisse significative de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Ainsi, après 8 mois de travaux, la déchetterie implantée au sein de la zone industrielle à Villers-Bretonneux ouvrira ses portes en juin. Notre Communauté de Communes, exemplaire en matière d'environnement et de gestion des déchets, peut être fière des résultats obtenus après une seule année de mise en pratique de la tarification incitative. Grâce à vos gestes de tri et à vos bonnes pratiques pour moins jeter, vous êtes d'ores et déjà récompensés. En effet, le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères vient d'être voté avec une significative diminution : il passe de 15,53 à 11,60 %.

## La lecture publique accessible à tous

Du côté de la culture, le réseau de lecture publique prend forme et se densifie avec la préparation de la construction de deux médiathèques, l'une à Ribemont/Méricourt en 2018 et l'autre à Villers-Bretonneux en 2019.

# Le développement du tourisme, l'une des clés de notre avenir

Le tourisme prépare sa saison estivale et développe des infrastructures pour accueillir les bateaux de plaisance qui naviguent sur la Somme. N'oublions pas que le canal est également une porte d'entrée sur notre territoire. Il faut donc soigner notre image tout au long de son parcours.

# Des projets développant l'emploi et le développement économique

"La journée de l'emploi" ainsi que l'atelier du PLUi "Développement économique, emploi, formation" ont montré que les questions d'emploi devaient être au cœur de nos préoccupations. Le village d'entreprises, dont la construction va commencer en septembre prochain, sera ouvert aux pépinières d'entreprises, aux activités artisanales et commerciales. C'est aussi un geste fort en faveur du développement économique.

Au travers de ces quelques exemples, vous voyez que nous ne manquons pas de projets pour développer notre territoire et que nous sommes en mesure de les mener à bien, grâce à nos choix stratégiques et notre gestion rigoureuse. Mais pour construire notre PLUi qui dessinera les grands enjeux de notre territoire à venir dans les 10 à 15 ans, nous avons besoin de votre avis, de votre vision. Je vous demande de prendre quelques minutes pour remplir le questionnaire inséré au milieu de ce bulletin.

# Alain BABAUT

Maire de Corbie - Président de la Communauté de Communes du Val de Somme



Participez à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal en remplissant le questionnaire en pages centrales de ce journal



n complément de l'accueil dans vos mairies, la Communauté de Communes du Val de Somme a la volonté de développer des services de proximité, des aides, des permanences et de vous conseiller pour vous faciliter la vie sur notre territoire.

# **Environnement**

#### DÉCHETTERIE CORBIE

Rue Léon curé - 80800 CORBIE

Horaires d'hiver (01/10 au 31/03) Lundi, mercredi, vendredi, samedi : 9 h - 12 h et 14 h - 18 h Mardi, jeudi, : 14 h - 18 h Dimanche : 9 h - 12 h

Horaires d'été (01/04 au 30/09) Lundi, mercredi, vendredi : 9 h -

13 h et 14 h - 18 h Mardi, jeudi, : 14 h - 18 h Samedi : 9 h - 13 h et 14 h - 18 h Dimanche : 9 h - 13 h

Pour obtenir votre carte d'accès, présentez-vous en déchetterie avec une photocopie de votre

justificatif de domicile.

### TRI SÉLECTIF DES EMBALLAGES

Vous avez un doute, une question? Contactez l'ambassadrice du tri au 03 22 96 35 93.

# Permanences pour les créateurs d'entreprises

Initiative Somme propose des permanences au siège de la Communauté de Communes les 2ème et 4ème jeudis matin de chaque mois, de 9 h à 12 h.

Pour 2017, les dates de permanence sont :

27 avril - 11 et 25 mai - 8 et 22 juin - 13 et 27 juillet - 14 et 28 septembre - 12 et 26 octobre - 9 et 23 novembre - 14 décembre

Pour tout renseignement, contactez Initiative Somme au 03 22 22 30 63 www.initiative-somme.fr et www.jentreprendsensomme.fr

# Médiathèque

Horaires d'ouverture Mardi et jeudi : 15 h - 18 h Mercredi et samedi : 10 h 30 - 12 h

et 14 h - 18 h

Vendredi : 10 h 30 - 12 h et 15 h - 19 h

Tél.: 03 22 96 35 86 mediatheque@valdesomme.com www.lecturepublique. valdesomme.com

Inscription gratuite, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un iustificatif de domicile

# Urbanisme

Le service d'instruction des actes d'urbanisme peut vous conseiller en amont de votre projet de construction, d'agrandissement ou de rénovation.

Pour un rendez-vous : 03 22 96 29 02.

Réfléchir, observer, imaginer, réaliser : retrouvez les conseils dans le guide en ligne par le CAUE sur www.duprojetaupermisde construire.fr

# Office de Tourisme du Val de Somme

28/30 place de la République 80800 Corbie - Tél. : 03 22 96 95 76 officedetourisme@valdesomme.com www.valdesomme-tourisme.com

Horaires d'ouverture :

- 05/01 au 30/06 et 01/09 au 16/12 : du mardi au samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h,
- 01/07 au 31/08 (haute saison) : du mardi au samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h,

et le dimanche de 10 h à 12 h.

## **Assainissement**

La Communauté de Communes peut vous aider à mettre votre installation d'assainissement non collectif aux normes.

Pour savoir si vous pouvez en bénéficier et quel est le montant de l'aide, vous pouvez contacter le service au 03 22 96 35 85.

Ce service peut également vous renseigner, de façon plus générale, pour toute question relative à l'assainissement, collectif ou non collectif.

Retrouvez sur le site de la Communauté de Communes, rubrique "assainissement", les fiches pratiques, les préconisations de l'Agence de l'eau et le guide "acheteur ou vendeur d'une maison, ce qu'il faut savoir".

# Déchetterie à Villers Bretonneux : ouverture en juin

es travaux se terminent. Fin avril, les entreprises devraient avoir quitté le chantier pour laisser place aux sociétés qui vont exploiter le site.

Il reste donc à équiper les lieux de tous les matériels nécessaires à l'exploitation : bennes compacteurs, système informatique, contrôle d'accès, matériel de chargement, etc. dont certains nécessitent un délai de commande important.

Le mois de mai sera donc mis à profit pour rendre la déchetterie opérationnelle dès le mois de juin. La date exacte de l'ouverture sera confirmée prochainement. Dès qu'elle sera connue, la Communauté de Communes engagera une large campagne de communication via son site internet, la presse, les mairies, etc.

# Que trouverez-vous sur place ?

Le site est composé de cinq zones de dépôt, qui s'enchaînent de façon circulaire pour faciliter la circulation des véhicules :

• un hall de tri : piles, ampoules,



cartouches d'encre, radiographies, capsules de café, DEEE, espace recyclerie...

- des colonnes pour le verre, le papier, le textile.
- un local dédié aux déchets spéciaux : huiles, peintures, batteries, produits phytosanitaires...
- des bennes / compacteurs : ferraille, carton, encombrants,
- de larges alvéoles pour déposer rapidement et simplement au sol : déchets verts, gravats, mobilier, bois.

# Préparez déjà votre visite

Pour accéder à la déchetterie, il faudra une carte. La même que pour accéder à la déchetterie de Corbie. La même carte peut donc être utilisée dans les deux déchetteries.



Si vous n'avez pas encore de carte, anticipez et faites-la établir dès maintenant.

Pour cela, rendez-vous en déchetterie de Corbie, munis de la copie d'un justificatif de domicile (qui sera conservée) et d'une pièce d'identité.

Vous pourrez ainsi découvrir, sans attendre, la nouvelle déchetterie.

# Numéro spécial en juin

Dès le 12 juin, découvrez dans le "Val de Somme" n°41, un dossier spécial nouvelle déchetterie, avec le plan, les horaires, les modalités d'accès et de nombreuses informations pratiques.





trié vos emballages, vous avez composté vos déchets de cuisine et déchets verts, vous avez acheté des produits qui génèrent peu de déchets (en vrac, à la coupe, écorecharge), au lieu de jeter vous avez donné des vêtements ou des objets à des associations...

Il existe tant de gestes qui permettent une solution autre que l'enfouissement des déchets. Cet enfouissement, ultime solution, non écologique, et si coûteuse car très taxée!

## Prévention

Le meilleur déchet étant celui que l'on ne produit pas, pensez toujours à éviter le déchet. Pour cela, achetez des produits sans ou avec un minimum d'emballages. Évitez le gaspillage alimentaire. Pensez aussi à donner ce dont vous ne voulez plus mais qui peut encore servir. Ce que vous jetez dans votre bac à couvercle vert ou en déchetterie doit se réduire à la stricte part de déchets que l'on ne peut pas recycler ou réutiliser.

# **Conseils**

**Bac jaune :** vos emballages doivent être en vrac (et pas en sac).

**Bac vert :** le couvercle doit être fermé, mais ne tassez pas le contenu. Ne déposez pas de sacs supplémentaires à côté ou sur les bacs.

# Identification des bacs :

pour tout renseignement sur les numéros de puces et de bacs, vous pouvez contacter le service expert au

02 28 03 78 09

#### EN BRE

# Rattrapage 1er mai

À Corbie, la collecte des bacs (ordures ménagères et tri sélectif) est avancée au samedi 29 avril. Pensez à sortir vos bacs la veille.

# **Composteurs**

Des composteurs seront mis en vente au tarif préférentiel de 25 €. Ils seront disponibles en déchetterie à Villers-Bretonneux, lors de permanences spécifiques (dates et horaires à venir).



# Tous les emballages se trient

Plus de doute possible : si c'est un emballage, il va dans le bac de tri. Attention à bien vider les boîtes et les bouteilles. Déposez vos emballages en vrac dans votre bac. N'imbriquez pas les emballages les uns dans les autres.



Baisse du taux de TEOM













Avec 1 000 tonnes d'ordures ménagères en moins en 2016, la Communauté de Communes a ajusté le coût du service et peut ainsi réduire le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM). Il passera de 15.53 % à 11.60 %. Chaque usager du service est ainsi récompensé.



Les chasseurs de Vecquemont ont œuvré pour nettoyer le territoire

# Hauts-de-France propres : bravo les volontaires !

# Les jeunes du territoire très investis dans l'opération "Hauts-de-France Propres"

ingt-quatre groupes, initiés par les associations de chasse et de pêche ou par les mairies, ont participé les 18 et 19 mars au grand nettoyage de la nature sur le Val de Somme.

Sous une météo parfois capricieuse, plus de 600 bénévoles ont arpenté les rues et chemins des villages du Val de Somme pour ramasser les déchets qui ne devraient pas s'y trouver.

De Corbie à Heilly ou d'Aubigny à Fouilloy, les jeunes étaient très présents et motivés sur cette opération. Élèves du lycée et du collège Sainte Colette et du collège Eugène Lefebvre ont uni leurs efforts pour nettoyer l'Enclos corbéen, le chemin d'accès aux falaises de la route de Vaux, la place de la Neuville ou le chemin de halage.

À Bonnay, un petit groupe de cavaliers du centre équestre est venu aider les habitants à nettoyer les espaces publics. Si les tonnages sont moindres que les années précédentes, canettes en verre ou en métal, emballages alimentaires, paquets de cigarettes et autres déchets comme les journaux jonchent encore les bordures des routes.

Les élus présents redoutaient de trouver de nombreux sacs-poubelles soustraits au ramassage traditionnel pour "échapper" à une augmentation de la taxe ordures ménagères.

Si quelques "nids" de ces sacs ont été trouvés dans les bosquets et pâtures, ces actes répréhensibles et verbalisables semblent être restés heureusement à la marge. "Cette année plutôt moins de détritus dans la nature, à l'exception notable et désespérante de 2 dépôts sauvages d'ordures ménagères et encombrants.

À quand une opération qui se terminerait sans collecte grâce au civisme de tous ?" confiait Hubert Fleury après le ramassage à Heilly.





Les élèves de  $6^{\text{ème}}$  du collège Eugène Lefebvre ont nettoyé l'Enclos en remarquant que les poubelles qui y sont installées sont peu utilisées



Les élèves de 4<sup>ème</sup> du Lycée Sainte Colette ont ramassé les déchets sur le chemin menant au point de vue sur les étangs de la Barette.



À Bonnay, un groupe de jeunes cavaliers a bravé la pluie pour participer au nettoyage avec les habitants.



À Heilly, la pluie n'a pas découragé les volontaires qui ont constaté qu'il y avait moins de détritus même si les sacs étaient bien pleins.



Les élèves du collège Sainte Colette ont marché jusque Fouilloy pour nettoyer le chemin de halage le long du canal



À Bussy-les-Daours, les espaces naturels ont été nettoyés



À Fouilloy, le ramassage coordonné par les élus a permis de collecter une benne de détritus

#### ZOOM SUR...

## Bonnay : les élèves révisent leur leçon de tri

Peut-on mettre les sacs en plastique dans la poubelle jaune ? Et si on n'a pas assez de place dans la poubelle de tri ? Peut-on comprimer les bouteilles d'eau ?



Delphine Dusaillant, ambassadrice du tri pour le Val de Somme est venue début mars dans la classe de Véronique Catillion pour une révision des consignes de tri.

Les élèves ont montré qu'ils étaient très impliqués à la maison dans le tri au quotidien et ont posé d'excellentes questions montrant que leur génération avait bien intégré l'importance de trier et de valoriser les matières.

"Avec l'élargissement des consignes de tri vous pouvez mettre les sacs, les films et les barquettes en plastique dans la poubelle jaune, a expliqué l'ambassadrice. Et si vous n'avez plus de place dans cette poubelle jaune, vous pouvez demander en mairie des sacs transparents que vous poserez à côté du bac jaune sur le trottoir."

Pour gagner de la place dans la poubelle, elle a déconseillé aux enfants d'emboîter les différents emballages. "Il ne faut pas mélanger les matières, il faut plutôt démonter les boîtes et les mettre à plat. On gagne énormément de place. C'est ce que je fais par exemple avec les boîtes de lait en carton" a montré Delphine comptant sur les enfants pour faire la leçon le soir à leurs parents.



vec 67 entreprises ou institutions présentes, la Journée de l'Emploi et de la Formation, organisée le 8 mars par la Commune de Villers-Bretonneux en partenariat avec la Communauté de Communes du Val de Somme, a rempli ses objectifs.

"L'association Diabolo recherche agents techniques et cuisiniers pour cet été, Régnier Hydraulic recherche électricien industriel, Bonduelle recherche responsable conditionnement des surgelés..." Le tableau des offres d'emploi proposé dans le marché couvert était bien rempli et les visiteurs de ce grand forum de l'emploi et de la formation n'ont pas manqué d'y jeter un œil avant de parcourir les stands. Des stands où les entreprises locales, régionales ou nationales avaient délégué des collaborateurs très heureux d'expliquer les activités de leur société. De Roquette au lycée Sainte-Colette, de Sopelec au groupe Chantelle, de Véolia au groupe Lhotellier, de Diabolo à la Maisonnée, de la police aux pompiers, la gamme de

métiers était très large. Et en venant à la rencontre de toutes ces structures, Alain Babaut, président de la Communauté de Communes et Patrick Simon, maire de Villers-Bretonneux ont souligné l'importance d'une telle manifestation. "Nous devons amplifier la promotion d'une telle journée tournée vers l'emploi et la formation. C'est une excellente initiative qui montre aux jeunes toutes les possibilités qui s'ouvrent à eux selon leurs envies, leurs goûts et leurs parcours" montrait Alain Babaut en soulignant la visite des collégiens dans ce forum. "Les jeunes ont vu qu'il y avait d'autres possibilités que des études longues. À l'heure où dans une commune comme Villers-Bretonneux de plus de 4 000 habitants il n'y a plus qu'un plombier et qu'un couvreur, on prend conscience de l'intérêt des métiers manuels" confiait Patrick Simon en félicitant Brigitte Durand, son adjointe coordonnatrice de l'événement créé il y a un an. Et cette 2ème édition a montré qu'elle répondait à un grand besoin de

rencontre entre l'offre et la demande en matière d'emploi. À 14 h, le chiffre de participation enregistré en 2016 sur toute la journée était battu avec 400 entrées et il devenait difficile de se garer à proximité du marché couvert. "Nous avons d'excellents retours des différents stands, notait Brigitte Durand, et la caution que nous a apportée la Région avec un stand expliquant son dispositif Proch'Emploi est très importante pour nous". Une journée qui a aussi permis à de petites entreprises locales comme "AR et vous", spécialisée dans les services à la personne, ou des associations comme La Maisonnée et son chantier d'insertion de se faire mieux connaître. Grâce à un questionnaire de satisfaction délivré à chaque visiteur et récupéré à leur sortie et grâce aux retours des exposants, le petit groupe chargé de l'organisation va pouvoir dresser un bilan complet de cette journée pour rapprocher davantage encore en 2018 les demandeurs d'emploi et les entreprises à la recherche de personnel.







9

# Part communale du nombre d'emplois recensés à l'échelle intercommunale en 2013

- < à 1,65 %
- 1,65 % à 10 %
- 10 % à 25 %
- > à 25 %
- Nombre d'emplois recensés en 2013

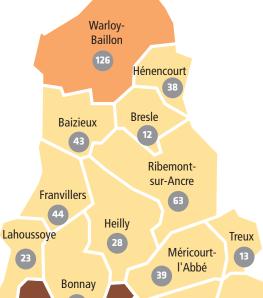


- Vecquemont Lamotte-288 Brebière
- - Gentelles

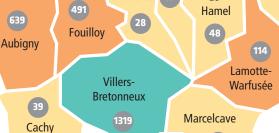




















# Cinq établissements du territoire ont plus de 100 salariés

- L'Usine Nestlé-Purina (295)
- Le Centre de Recherche et de développement Nestlé (159) à Aubigny
- Le Centre de distribution Chantelle (236) à Corbie
- · L'usine Amkey Mécaplast (143) à Villers-Bretonneux
- La Féculerie Roquette (140) à Vecquemont













De nombreuses entreprises du Val de Somme étaient présentes à cette journée de l'emploi

# La station d'épuration de Corbie innove

# et intrigue les spécialistes

ntrigué par le choix de la Communauté de Communes de supprimer les ponts-brosses et de les remplacer par 4 aérateurs à vis hélicoïdale, Vincent Johanet, de la revue "L'eau, l'industrie, les nuisances", est venu sur place le 1er mars pour rencontrer les élus, le personnel de la SAUR mais aussi Leonhard Fuchs, gérant de la société allemande qui construit ces aérateurs hélicoïdaux dont il possède les brevets. Christophe Lichtle de la société Isma, qui a installé les aérateurs, a expliqué les avantages d'une telle technique par rapport aux ponts-brosses, notamment en matière de prix, durée de vie, performance et maintenance. "Nous avons constaté que certains de ces aérateurs avaient fonctionné jusque 28 ans sans incident. Ce sont des appareils qui durent grâce à leur robustesse, leur simplicité et à



*leurs roulements non immergés et graissés à vie*" faisait-il remarquer.

Les différents participants ont longuement échangé sur cette technologie performante mais peu employée dans les Hauts-de-France. De son côté Jean-Louis Bruxelle a déploré que l'Agence de l'eau ne subventionnait pas encore ce type d'équipement, solution pérenne et La Com de Com a attribué un marché public à la SAUR pour la fourniture et

la pose de 4 aérateurs hélicoïdaux pour un montant de 129 311 € HT. Ces travaux non subventionnés ont été réalisés en mai et juin 2016.

moins coûteuse que le remplacement des ponts-brosses.

# La Ministre à Gentelles

Barbara Pompili, secrétaire d'État auprès de la Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, chargée des relations internationales sur le climat, est venue à Gentelles pour expliquer la loi biodiversité aux élus communaux.

En préambule, Henri Gérard, président de l'association des maires et élus du Val de Somme, à l'origine de cette rencontre, a remercié la secrétaire d'État pour sa

présence et Xavier Commecy, Maire de Gentelles a dit son plaisir de recevoir cette séance de travail. Ce dernier a présenté l'état de la biodiversité en Picardie montrant que ce n'est pas ailleurs qu'il faut agir mais ici, sur tous les espaces et aussi au service de la faune et de la flore ordinaire dont la situation se dégrade aussi. Barbara Pompili a indiqué que sa loi avait pour objectif de lutter contre les causes de perte de biodiversité. En particulier la consommation d'espaces pour



l'urbanisation, la surexploitation des espèces vivantes, le réchauffement climatique, les espèces exotiques envahissantes ou la destruction des espaces naturels. Elle a montré l'importance de la création de l'Agence France de la Biodiversité qui selon elle n'est pas une structure de plus mais une simplification réunissant plusieurs structures existantes comme l'ONEMA, les parcs nationaux de France et l'Agence des aires marines protégées. Ce qui permet à chacun d'avoir un interlocuteur unique, les délégations régionales de l'Agence proposant conseils et aides et la police de l'environnement étant renforcée. Dans son exposé et dans ses réponses aux questions posées, Madame la Ministre s'est attachée à montrer comment cette loi pouvait être utilisée en tant qu'outil pour élaborer le Plan Local d'Urbanisme intercommunal du Val de Somme.

# L'Office de Tourisme Val de Somme

# classé en niveau 3

Nous n'étions pas obligés de demander notre classement au niveau de l'Office de Tourisme intercommunal du Val de Somme mais cela nous tire vers le haut, nous oblige à être exigeants avec nous-mêmes, en un mot, à être bons" confiait Stéphane Chevin en apprenant que l'Office de Tourisme du Val de Somme avait été classé au niveau 3 par la préfecture de la Somme. L'Office de Tourisme Corbie-Bocage-Trois Vallées, association dissoute fin 2015, avait obtenu une étoile sur un classement qui en comptait trois.

La réforme du classement des offices de tourisme de 2011 les classe aujourd'hui de 1 à 3, le niveau 1 correspondant à l'offre la plus complète. Un niveau réservé aux offices des grandes villes ou des sites remarquables. "Nous avons attendu que la réforme se mette en place et nous avons fait notre demande en 2016. Un gros dossier déposé à la Préfecture pour montrer

que nous correspondons bien au niveau 3 avec par exemple des procédures adaptées pour les personnes présentant un handicap" précise Eric Lossent, chargé du développement touristique à l'Office.

Avec une signalétique dans la ville plus lisible, un accueil multilangue, des brochures spéciales en Arial 16 adaptées aux malvoyants, une bonne écoute, un site internet dédié, un salon pour se poser, un accès wifi, l'office a mis toutes les chances de son côté.

La charte d'accueil repose sur trois actions importantes, mieux accueillir, mieux conseiller, mieux satisfaire.

Et en février 2017 le précieux sésame est enfin arrivé de la Préfecture. L'office est officiellement classé en niveau 3. Une décision valable 5 ans. "C'est une reconnaissance des services que nous proposons. Il faut savoir que dans la Somme peu d'offices sont classés. Cela confirme que nous sommes sur le bon chemin pour



donner une bonne qualité de service aux habitants du Val de Somme et aux touristes" conclut Stéphane Chevin. Un panonceau viendra prochainement valider ce niveau d'excellence sur la façade du bâtiment. Une belle reconnaissance pour toute l'équipe qui défend les atouts du Val de Somme.

# Les baliseurs au travail sur les chemins du Val de Somme

Lundi 20 mars, les baliseurs du comité départemental de la Fédération Française de Randonnée sont intervenus sur les chemins de randonnée du Val de Somme pour entretenir les balisages nécessaires à la bonne orientation des marcheurs. Dès 8 h 30 ils se sont répartis pour arpenter le chemin de Grande Randonnée 124 de Lahoussoye à Aubigny et 4 chemins de petites randonnées du Val de Somme. Par petits groupes de 2 ou 3 personnes, ils avaient pour mission d'entretenir le balisage sur des tronçons de 5 à 7 km. En tout 60 kilomètres. Conformément aux règles en vigueur, le balisage du GR 124 a été marqué en blanc et rouge et les quatre PR en jaune, le circuit de Sainte Colette, le circuit des 2 chapelles, le circuit des étangs et le circuit de la guerre 1870.



# 1, 2, 3 album!

# Quand la lecture rompt l'isolement

es résidents de la maison de retraite Les Naturelles ont pu participer lundi dans leurs locaux à un voyage-lecture organisé par la médiathèque du Val de Somme en partenariat avec le Service Culturel de Corbie. Ce dispositif intitulé "1,2,3 album !" est animé par les "Passagères", un groupe de bénévoles qui s'est formé il y a 5 ans lors du projet de territoire Les Uchroniks. Ce groupe s'est porté volontaire pour venir dans les maisons de retraite lire des histoires tirées d'albums et il a acquis une bonne expérience aujourd'hui dans le

domaine de la lecture théâtralisée. Les bibliothécaires intercommunales se chargeant d'animer les séances quand les personnes âgées viennent à la médiathèque. Ce projet permet aux résidents de redécouvrir la lecture, de débattre à partir de leurs propres souvenirs en fonction des thèmes des 8 albums sélectionnés et ainsi de sortir de l'isolement. Au cours du premier semestre de l'année, les Passagères interviendront dans les différentes structures de l'EHPAD du centre hospitalier de Corbie et à la maison de retraite de Fouilloy.





# **La chaîne Wéo Picardie**s'intéresse au Val de Somme

Une équipe de la toute nouvelle chaîne Wéo Picardie est venue tourner plusieurs séquences sur le développement touristique du Val de Somme.

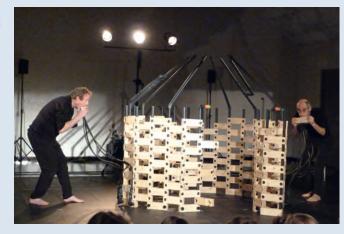
Avec en arrière-plan les étangs de la Barette, Eric Lossent, chargé du développement à l'office de tourisme intercommunal, a montré les atouts naturels du territoire, tandis que Vincent Sicard, chargé du patrimoine, a expliqué devant l'église abbatiale l'importance historique de Corbie au fil des siècles.

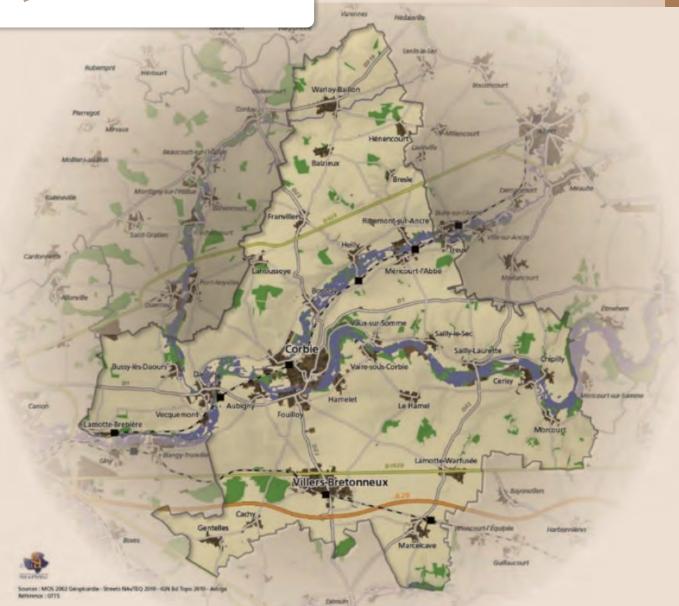
# La Waide Compagnie en tournée sur le Val de Somme

Dans leur nouveau spectacle destiné aux tout jeunes spectateurs, les comédiens de la Waide Compagnie, Jean-Luc Priano, facteur

d'instruments et musicien, et Frédéric Obry, issu de la troupe géniale et musicale Zic-Zazou, campent les Frères Bricolo qui, tout en construisant leur maison, jouent avec les matériaux et les sons. Un spectacle décentralisé et proposé gratuitement au public scolaire par le service culturel de la Ville de Corbie et la Communauté de Communes. Une belle opportunité pour les enseignants de recevoir à domicile et sans frais de transport des œuvres originales de qualité qui permettent ensuite un travail pédagogique approfondi.

La Waide Compagnie est venue se faire applaudir à Gentelles, Lahoussoye et Lamotte-Warfusée. Une belle création qui a enthousiasmé le très jeune public.





# Plan Local d'Urbanisme intercommunal : votre avis nous intéresse!

ous habitez l'une des 32 communes du Val de Somme. Vos élus élaborent actuellement un PLUi, Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Ce document doit imaginer le développement du territoire pour les 10-15 ans à venir.

Parce que ce projet est d'abord construit pour vous, il doit être construit avec vous. Vous avez un regard, des besoins, des idées d'amélioration, votre avis nous intéresse!

Merci de remplir ce questionnaire, de le détacher de ce bulletin et de le déposer dans une enveloppe avant le 16 juin prochain :

- à la Communauté de Communes du Val de Somme 31 ter Gambetta BP 70063 80800 CORBIE
- ou dans votre mairie dans une enveloppe à l'attention de la Communauté de Communes

Pourquoi habitez-vous le Val de Somme ? (cochez 3 choix)  Vous y avez grandi et ne l'avez jamais vraiment quitté
Pour être proche de votre structure familiale
☐ Pour être proche de votre travail
☐ Pour sa situation géographique (voies de communication routières et ferrées performantes, proximité d'Amiens, de Lille et Paris, etc.)
☐ Pour la qualité de son cadre de vie (paysage, équipements et services, animations, etc.)
□ Parce que les niveaux des prix fonciers et immobiliers correspondent à votre budget
<ul> <li>□ Parce que vous avez eu un coup de cœur pour votre logement</li> <li>□ Parce que vous avez eu un coup de cœur pour une commune</li> </ul>
☐ Par simple opportunité (votre choix aurait pu se porter sur un autre territoire)
□ Autre :
Avez-vous des commentaires ? :
Envisagez-vous de déménager dans les 5 ans à venir ? (cochez)  Non Oui
Si oui
<ul><li>□ En restant dans le Val de Somme</li><li>□ En quittant le Val de Somme</li></ul>
□ Ne sais pas
Quelle(s) serait(ent) la/les raisons de ce déménagement ? (cochez 3 choix)  Adapter la taille de votre logement à votre famille (logement plus grand ou plus petit)
Adapter la talle de votre logement à votre l'amilie (logement plus grand où plus petit)  Adapter vos dépenses de logement/déplacement à votre budget général
□ Pour intégrer un logement neuf
Pour intégrer un logement adapté (personne à mobilité réduite, personnes âgées, etc.)
☐ Pour changer votre statut d'occupation (devenir propriétaire, devenir locataire, etc.)
□ Se rapprocher de votre emploi / emploi du conjoint / formation
<ul><li>Se rapprocher de la ville (ses équipements, commerces et services, etc.)</li><li>Autre :</li></ul>
Avez-vous des commentaires ? :

# Dans votre quotidien, vous fréquentez majoritairement : (entourez vos réponses)

Dans votre quotidien, vot	Les communes du Val de Somme	Amiens	Albert	Autre, précisez	L'offre du territoire Val de Somme correspond-elle à vos besoins ?		
Pour votre emploi	Х	Х	Х		Oui / Non		
Pour votre parcours de santé	Х	Х	Х		Oui / Non		
Pour vos achats du quotidien (pain, journal, etc.)	Х	х	х		Oui / Non		
Pour vos courses alimentaires	Х	Х	Х		Oui / Non		
Pour la garde de vos enfants non scolarisés	х	Х	х		Oui / Non		
Pour la scolarisation de vos en- fants et la garderie éventuelle	X	Х	х		Oui / Non		
Pour vos loisirs (sports, culture, sorties, etc.)	х	Х	Х		Oui / Non		
Avez-vous des commentaires ? :							

Quelles seraient, selon vous, les améliorations à mettre en place sur le Val de Somme d'ici 10 à 15 ans ? (cochez 3 choix)
☐ Varier l'offre de logement (tailles, formes, location, etc.)
☐ Maintenir et développer les services de proximité
☐ Préserver et valoriser l'environnement
☐ Préserver et valoriser le patrimoine
☐ Développer l'économie et l'emploi
☐ Varier l'offre de transport (covoiturage, accès à la gare, bus, vélo)
☐ Varier l'offre de loisirs (sport, culture) et de tourisme
☐ Améliorer les réseaux numériques
☐ Favoriser le développement agricole
□ Autre :
Avez-vous des commentaires ? :

Dans quelle commune résidez-v						
Vous résidez dans le Val de Som	nme depuis :					
☐ Moins d'un an	☐ Entre 1 et 5 ans	☐ Entre 6 et 15 ans	Depuis toujours			
Vous êtes :						
☐ Locataire	☐ Propriétaire	☐ Autre :				
Vous êtes :						
☐ Un homme	☐ Une femme					
Votre âge :						
☐ Moins de 20 ans	☐ Entre 20 et 39 ans	☐ Entre 40 et 59 ans	☐ 60 ans et plus			
Votre composition familiale :						
☐ Personne seule	En couple sans enfant					
En couple avec enfant						
Nombre d'enfants de moins de						
Nombre d'enfants de 3 à 5 ans :						
Nombre d'enfants de 6 à 10 ans						
Nombre d'enfants de 11 à 14 ans :						
Nombre d'enfants de 15 a 18 ans	5 :					
Votre profession :						
Artisan, commerçant, chef d'	·					
Cadre supérieur, profession li						
☐ Cadre moyen, technicien, ens	seignant					
☐ Employé, ouvrier						
☐ Fonctionnaire ☐ Retraité						
☐ Élève, étudiant						
☐ En recherche d'emploi						
□ Autre:						

# Vos rendez-vous avec le PLUi :

Avec ce questionnaire, d'autres rendez-vous avec le PLUi vous sont proposés.

- Des articles paraissent régulièrement dans la publication "Val de Somme" et le Courrier Picard
- Un site internet est à votre disposition : **plui.valdesomme.com**

Vous y trouverez plusieurs rubriques dont un forum sur lequel vous pouvez poser vos questions ou faire des remarques.

- Des cahiers de concertation sont également à votre disposition dans votre mairie et au siège de l'intercommunalité à Corbie (Enclos de l'Abbaye)
- Des réunions publiques seront organisées à la phase du projet politique (dates à venir)
- Une exposition du projet vous sera proposée (dates à venir)

# Warloy-Baillon: pour une installation durable des habitants

es représentants des 32 communes poursuivent les travaux pour bien cerner les atouts et faiblesses du Val de Somme pour construire le Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Ce n'est pas par hasard si l'équipe en charge de la réflexion sur le PLUi a donné rendez-vous à Warloy-Baillon le mardi 14 février aux référents des communes pour une réunion portant sur les équipements, les commerces et les services de proximité.

Ce grand village de plus de 800 habitants, situé au nord de la Communauté de Communes, présente en effet toutes les caractéristiques d'un pôle de proximité (maison de retraite, maison de santé pluridisciplinaire, écoles, commerces, etc.). L'emploi, la formation, l'accès à la santé etc. se trouvant toujours plus loin de leur domicile pour cause de pression immobilière et foncière, les envies de proximité des ménages grandissent. Un constat : ils ne subissent plus la sédentarité mais utilisent la mobilité sous toutes ses formes pour s'ajuster aux besoins évolutifs des membres de leur famille.

C'est sur les profils des habitants et leurs besoins qu'ont planché les différents représentants des 32 communes.

Si cette question de la proximité est importante dans l'attractivité des territoires, c'est, paradoxalement, dans les communes situées à l'Est du territoire que la croissance de population est la plus importante alors qu'il n'y a aucun pôle de commerces et aucun équipement structurant dans cette zone.

"Combien de temps est-on prêt à consacrer au déplacement pour rejoindre un magasin, un centre commercial, un service, la médiathèque ou la piscine ? Les frontières administratives n'ont pas d'impact sur le quotidien des habitants, il n'y



a pas de barrières, fait remarquer Magali Delbouille. L'absence d'équipements, commerces et services de proximité peut ne pas être un problème si les territoires voisins en sont dotés par exemple, ou si les habitants sont en mesure d'y accéder rapidement."

La Chambre des métiers et de l'artisanat ainsi que la Chambre d'agriculture ont pu apporter des éléments afin d'ancrer les débats dans la réalité d'aujourd'hui.

"Ce vaste sujet des équipements, commerces et services de proximité questionne sur l'installation durable des populations. C'est un travail de fond à mener par les élus en relation avec les partenaires, souvent sur plusieurs mandats" rappelait Magali Delbouille, chargée au sein de la Communauté de Communes du Val de Somme de coordonner la réflexion menant à l'élaboration du PLUi.

### Les réflexions ont porté sur :

- L'organisation familiale (de l'accueil de la petite enfance à la scolarisation de la maternelle jusqu'au lycée) avec cette éternelle question sur le lieu de vie ou sur le lieu de travail.
- Le vieillissement de la population et sa prise en charge (accès aux soins, aux logements adaptés, aide à domicile, structures d'accueil).
- L'accès aux commerces et services en prenant aussi en compte les marchés de plein vent, les marchands ambulants et la diversification agricole (circuits courts, vente à la ferme, marchés du terroir labellisés).
- Sans oublier les équipements phares du territoire tels que la médiathèque intercommunale, le centre aquatique La Calypso ou le service culturel de Corbie, dont les responsables étaient présents.

# Baizieux : les élus visitent le village

Pour évoquer les enjeux liés au paysage, à l'environnement et au cadre de vie, les référents des conseils municipaux des 32 communes du Val de Somme chargés de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal se sont retrouvés à Baizieux. Les élus ont pu visiter la commune qui est l'unique village belvédère du territoire. Un vil-



lage domaine qui présente les caractéristiques paysagères du village picard, tour de village, trottoirs enherbés appelés usoirs, mare, vergers, courtil. Au cours de cette découverte, ils ont pu échanger sur les choix à faire en matière d'urbanisme pour conserver l'identité d'un tel village. Mise en valeur de la mare, aménagement des espaces publics, conservation et restauration des granges, conséquences du déplacement des maisons d'habitation sur le milieu de la parcelle, effets de masse des bâtiments agricoles modernes et implantations des habitations nouvelles ont nourri les échanges entre les élus et les spécialistes venus encadrer l'atelier.



âti sur une hauteur au milieu de la plaine sur la route entre Amiens et Albert, Franvillers, avec ses granges remarquables en alignement de rue et sa grande mare centrale, a su conserver toutes les caractéristiques des villages picards.

Le nom du village vient probablement de villa ou village des Francs. Ce nom pourrait venir aussi de l'affranchissement du village par le seigneur d'Heilly qui en possédait les terres.

L'occupation du lieu est très ancienne comme en témoignent les monnaies, haches en silex et flèches aux bouts en corne de cerf retrouvées sur le territoire. Vestiges d'une mode féodale, traces de souterrains et ruines sont les témoins des époques traversées par le village qui se composait primitivement de quelques cabanes de bûcherons. Cabanes qui se regroupèrent ensuite autour de l'église.

# Un bourg très peuplé au milieu des champs

Avec 1 211 habitants en 1831, Franvillers est alors un village agricole très peuplé. Le nom de la rue principale "bout de ville" ou Bourgville en témoigne.



# En bref

536 habitants sur 477 hectares.

Nom des habitants : les Franvillois et les Franvilloises Date de la fête locale : le 3<sup>ème</sup> week-end de juin Grande réderie le 4<sup>ème</sup> dimanche de septembre

Église: Saint-Cyr et Sainte-Juliette, un fils et sa mère martyrs chrétiens du IV<sup>ème</sup> siècle

Secrétaire de mairie : Didier Dheilly mail :

Tél.: 03 22 40 41 42 Permanences le lundi et mercredi de 10 h 30 à 12 h et le vendredi de 18 h à 19 h

## Les projets de la commune

- Réfection de l'éclairage nublic
- Mise aux normes pour l'adantabilité des hâtiments
- Réflexion en cours sur une fusion avec des villages voisins

Les activités sont variées. Chaque famille dispose d'un champ pour subvenir à ses besoins alimentaires. On recense alors une carrière de silex employant l'hiver une trentaine d'ouvriers, de nombreux Franvillois tissant à domicile des bas et des gilets de laine et une importante production de chaussures en cuir faisant vivre une cinquantaine d'ouvriers.

En 1899, 230 chevaux, 30 ânes, 298 vaches laitières, 17 chèvres et 64 ruches sont dénombrés dans le village. La population va ensuite baisser progressivement suite au départ des familles nombreuses vers les centres industriels.

# Histoire du village

Selon Monsieur Boulan, instituteur en 1899, la présence à son époque de belles allées de tilleuls séculaires sur la place communale serait la preuve de la présence autrefois sur ce site d'un couvent ou d'un château.

En 856, sous Charles Le Chauve, le village est pillé et brûlé par les Vikings qui sont battus par Odon IV, abbé de Corbie à la tête des moines.

En 884, le roi Corloman II est tué dans une chasse au sanglier au fossé Péricot.



En 1536, le prince Henri III de Nassau-Breda, au service de Charles Quint, ravage Franvillers après avoir brûlé Albert.

En 1552, les Impériaux et les Flamands commandés par le comte de Roeulx brûlent le village.

En 1636, le village eut encore à souffrir des Espagnols conduits par le général Piccolimini.

En 1870, lors de la bataille de l'Hallue, Prussiens et Français vinrent aussi combattre sur le territoire de Franvillers. Un monument à la mémoire des soldats morts au cours des affrontements en témoigne.

Pendant la Première Guerre mondiale, la commune, bien que située à proximité du front, sert de village arrière. En 1917, le 31ème bataillon d'infanterie australien passa la nuit du 3 janvier au 4 janvier à Franvillers avant de se rendre à Cardonnette.





La mairie et l'école

#### LE MOT DU MAIRE

# M. Maxime Cornet

La Communauté de Communes en remplaçant les syndicats comme le SIVOM a porté un élan nouveau dans la collaboration entre communes. Se voyant attribuer de nouvelles compétences, la Communauté de Communes du Val de Somme apporte des services aux communes qui ne pourraient les réaliser seules.

# Le Conseil municipal

Maxime Cornet, maire
Alain Petit, 1er adjoint
Bernadette Deroguerre,
adjoint
Sylvie Deroguerre
Willy Flory
Jean-Claude Justin
Francis Cedeyn
Fabrice Goulard
Vincent Cuvillier
Cédric Lemaire
Frédéric Maerten
Brigitte Sagez
Michèle Debroy

#### ZOOM SUR..

# Le blason de la commune

Le blason de la commune est de sable fretté d'or entresemé de fleurs de lis.





'abord connue sous le nom de Cépisiacum ou Cipiliacum, la commune tirerait son nom actuel d'un passage à gué sur la Somme et défendu par une porte appuyée sur de gros piliers, en picard "Chés piliers" devenu au fil du temps Chipilly.

# Un pays d'eau

L'eau est ici omniprésente même dans le centre du village. Le territoire de la commune, dont l'altitude varie entre 54 et 101 mètres, est très accidenté.

La vallée de la Somme le borde à l'est et les deux vallées sèches du Bois des Fessos et du Brache le partagent en deux plateaux principaux finissant au sud par des pentes aboutissant au fleuve. Sur la partie la plus haute, le belvédère du camp César domine les étangs et le canal de la Somme. L'exploitation jadis de la tourbe a laissé dans le paysage de belles pièces d'eau qui font le bonheur des pêcheurs. Autrefois la roue d'un moulin à farine tournait au hameau dit de La Maison Moulin.

Si la commune a atteint 407 habitants en 1861, la baisse de population a été régulière jusqu'en 1982 où l'on ne comptait plus que 110 habitants. La courbe s'est inversée et aujourd'hui la commune attire à nouveau grâce à ses atouts environnementaux.



les Chipilliens et les Chipilliennes Date de la fête locale : la société de chasse organise un grand ball-trap le week-end après le 14 juillet En 2016 une fête médiévale a réuni plusieurs milliers de

Église Saint-Martin

Secrétaire de mairie :
Odile Goubet
mail :
chipilly.mairie@wanadoo.fr
Tél. : 03 22 76 66 21
Secrétariat ouvert le lundi de
14 h à 15 h et le jeudi de 18 h a

#### Les projets de la commune

- L'entretien des chemins
  communaux
- La clôture du terrain de jeux avec mise en sécurité et
- Le fleurissement de la commune

#### LE MOT DIL MAIRE

# M. Jean-Luc Delétré

Dans nos petits villages, on ne pourrait plus faire sans la Communauté de Communes qui assure pour nous de nombreuses compétences.



# Un bac pour traverser la Somme

En 1899, Monsieur Poiret, instituteur du village, fait état d'un bac servant à traverser la Somme et témoigne de la demande des habitants pour obtenir un pont entre Chipilly et Cerisy et désenclaver le village se situant dans une sorte de presqu'île formée par un méandre de la Somme. Le port de Chipilly a alors une activité moyenne et il est utilisé pour l'embarquement de la betterave à sucre, du bois en grume et du silex.

# Histoire du village

De par les découvertes de haches en silex et de poteries romaines, on a pu déterminer les origines anciennes du village. Le camp César et le cimetière mérovingien du plateau des Cateaux attestent que ce lieu stratégique fut occupé au fil des époques.

L'oppidum de Chipilly contrôlait le méandre de la Somme et marquait la frontière Est du territoire de la tribu gauloise des Ambiens. En 660, le territoire est donné par Clotaire 3 et la reine Bathilde à l'abbaye de Corbie. Différents fiefs se créent alors comme celui du Bois du Quesnoy qui appartient aux Célestins avant de passer au Chapitre d'Amiens ou celui de la famille Graval.

À l'époque de la Révolution Française, Monsieur Thiéron était seigneur de Chipilly.

En 1793, la première école du village fut fondée et Monsieur Ledent la dirigea. Lors de la guerre de 1870-1871, les Prussiens pénétrèrent dans la commune pour y faire la réquisition de 22 000 francs que la commune a remboursés avec ses revenus.

En septembre 1916, la ligne de front se situe dans le village. Un monument a été érigé en l'honneur de la 58ème division britannique, la London Division. Cette œuvre du sculpteur Henri Désiré Gauquié représente un soldat britannique consolant son cheval blessé.



#### ZOOM SUR..

# **Georges Duhamel**

Dans son roman Civilisation qui obtint le Prix Goncourt en 1918, Georges Duhamel raconte son arrivée à Chipilly en 1916 alors qu'il était chirurgien sur le front de la Somme.

"En arrivant au-dessus de Chipilly, je vis une chose étrange. Un vaste plateau ondulait, couvert de tant d'hommes, d'objets et de bêtes que, sur de larges étendues, la terre cessait d'être visible. Au-delà de la tour en ruine qui domine Etinehem, s'étendait un pays brun, roux, semblable à une bruyère ravagée par l'incendie. Je vis plus tard que cette couleur était due à l'accumulation des chevaux serrés les uns contre les autres. Tous les jours on en menait boire 22 000 à l'abreuvoir vaseux de la Somme. Ils transformaient les pistes en bourbiers et chargeaient l'air d'une puissante odeur de sueur et de fumier. Plus vers la gauche, s'élevait une véritable ville formée de tentes écrues, avec des croix rouges écartelées sur leur faîte. Au-delà, le terrain se creusait et repartait d'un coup de rein vers le champ de bataille frémissant à l'horizon dans une buée noire. De-ci de-là, montaient, côte à côte, les fumées d'une rafale d'obus, rangées comme les arbres d'une route. Plus de 30 ballons formaient cercle en plein ciel, ainsi que des curieux qui s'intéressent à une rixe. L'adjudant me montra les tentes et dit : La cote 80, c'est là ! Vous y verrez passer plus de blessés que vous n'avez de cheveux sur la tête, et couler plus de sang qu'il n'y a d'eau dans le canal."

# Le Conseil municipal

Jean-Luc Delétré, maire
Patrice Vilmant, adjoint au maire
Douillet Francine
Carpentier Didier
Goubet Obéline
Lacroix Claudette
Delétré Fabien
Borowczac Christelle
Mathon Marie
Lefebyre Benoît



e budget principal et les 4 budgets annexes ont été votés le 8 février 2017.

Le montant total des prévisions budgétaires s'élève à 20 876 000 €.

Cette somme sert à couvrir les services qui vous sont apportés au quotidien, tels que :

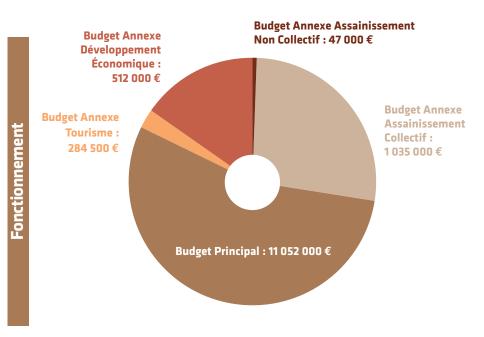
- la gestion des déchets,
- le traitement des eaux usées,
- les activités touristiques,
- l'animation culturelle et la lecture publique,
- les travaux de voirie,
- l'entretien des bâtiments intercommunaux dont la piscine, la médiathèque, les gymnases.

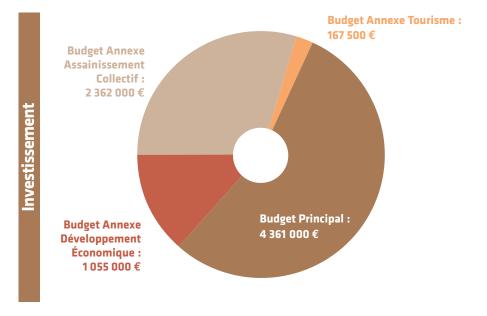
L'ensemble du budget primitif est consultable sur le site internet www.valdesomme.com, rubrique "finances".



La fiscalité n'évoluera pas au sein de notre Communauté de Communes en 2017. Les taux resteront au même niveau qu'en 2016 :

Taxe d'habitation 13,08 %
Taxe foncière non bâti 1,65 %
CFE (Cotisation foncière des entreprises)
22.5 %







# Importante diminution du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Grâce à vos efforts de tri, vous avez sorti moins fréquemment votre bac à couvercle vert. Nous avons ainsi réussi à démontrer que le geste de chacun permet de générer des réductions considérables : moins 1 000 tonnes d'ordures ménagères en 2016.

Cela permet d'obtenir dès aujourd'hui des résultats concrets sur votre taxe : le taux passe de 15,53 % (en 2016) à 11,60 % (lire aussi en pages 4 et 5).

# Médiathèque : demandez le programme !





### Bébés-lecteurs - Pour les 0-3 ans

Une fois par mois, l'heure du conte pour les 0/3 ans ! Pour que, dès leur sortie de l'œuf, les petits poussins, accompagnés de Maman et/ou Papa, soient initiés au plaisir des mots...

Samedis 8 avril, 6 mai et 3 juin, de 10 h 45 à 11 h 15 à la médiathèque



# Histoire pour les petites oreilles - Pour les 3-6 ans

Les p'tits bouts de 3 à 6 ans, accompagnés d'un adulte, sont invités une fois par mois à la médiathèque du Val de Somme pour des lectures d'albums, comptines, chansons et jeux de doigts.

Samedis 22 avril, 20 mai et 17 juin de 10 h 45 à 11 h 15 à la médiathèque



## Tire-Lire - Pour les 6-9 ans

L'heure du conte qui donne aux 6/9 ans de nouvelles idées de lecture... Et ce n'est pas parce qu'un enfant sait lire qu'on ne doit plus lui lire d'histoires!

Samedi 13 mai, de 15 h à 15 h 45 à la médiathèque



# In English, please! - De 6 à 106 ans

In English, please !, c'est le rendez-vous des amateurs de la langue anglaise. Au programme : histoires, contes, comptines et chansons dans la langue de Shakespeare. Ni âge minimal, ni niveau requis : il s'agit juste de découvrir l'anglais et/ou de s'exercer par le biais de textes qui raviront petits et grands !

Samedi 10 juin, de 15 h à 15 h 45, à la médiathèque



### leux de société - De 5 à 105 ans

Quel que soit votre âge, votre type de jeu préféré ou le nombre de joueurs, vous devriez trouver de quoi satisfaire votre appétit de ludophile! La médiathèque met à votre disposition son fonds de jeux de société préférés afin d'y disputer quelques parties en bonne compagnie!

Samedi 15 avril de 15 h à 17 h à la médiathèque

Animations sur réservation (nombre de places limité) - Retrouvez l'intégralité des animations proposées par la médiathèque sur le site internet ou la brochure papier disponible dans les mairies du Val de Somme et à l'office de tourisme.

Médiathèque intercommunale du Val de Somme 31 b rue Gambetta - Enclos de l'abbaye - 80800 CORBIE

Tél.: 03 22 96 35 86 - mediatheque@valdesomme.com - www.lecturepublique.valdesomme.com

# Fêtes et animations près de chez vous

### MAI

### Du 21 avril au 28 mai

#### **Exposition "Avenues of Honour"**

40 photographies de Sarah Wood sur les avenues australiennes bordées d'arbres construites en mémoire des soldats tués ou blessés pendant la guerre et où chaque arbre symbolise un soldat.

Ouvert tous les jours de 9 h 30 à 17 h 30.

Entrée gratuite. Renseignements:

Musée Franco-Australien

9 rue du Victoria - Villers-Bretonneux

03 22 96 80 79.

# Du 3 au 28 mai, Centre d'Accueil et d'Animation de Corbie

Anne-Marie KWASNY "Éloges de la femme entre Terre et Mer"

Exposition peintures. Entrée libre.

## Lundi 1er mai, 14 h 30, Warloy-Baillon

**Carnaval** avec chars, groupes de musiques et autres groupes festifs, chevaux boulonnais. Thème : Les Arts (musique, cinéma, littérature, danse, théâtre...).

# Mercredi 3 mai, 8 h - 13 h, place de la République à Corbie

**7**ème anniversaire du marché "Terroirs de Picardie".

# Jeudi 4 mai, 20 h 30, La Buanderie à Corbie

**Cie Les Papavéracées "Pays de malheur".** Musique, Danse. Tout public (à partir de 12 ans). Tarifs : 7 € / 4 €.

#### Vendredi 5 mai, salle des fêtes de Daours

Concert de musique d'antan avec Adèle Chignon. Réservations au 06 47 87 88 48.

### Lundi 8 mai, au matin à Corbie

**Descente de la Somme en nage avec palmes.** Organisé par le club des jeux subaquatiques du canton de Corbie.

# Lundi 8 mai, 10 h, Heilly

# 3<sup>ème</sup> édition du Trail La Carolus

3 courses (5 km, 14 km, 23 km) et une marche (5 km). Renseignements et inscriptions : 06 86 96 11 90 ou lacarolus@orange.fr www.lacarolus.com



# Mardi 16 mai, 20 h 30, Théâtre Les Docks à Corbie Blønd and Blönd and Blönd

"Hømåj à la chonson française". Humour musical. Tout public. Tarifs: 14 € / 8 €

Samedi 20 mai, Fouilloy et dimanche 21 mai, Corbie Congrès départemental des anciens combattants.

# Samedi 13 mai, 20 h 30, Théâtre Les Docks à Corbie

Rassemblement de chorales.

Organisé par La clé de Somme.

# Samedi 13 et dimanche 14 mai, salle des fêtes de Vaux-sur-Somme Salon du loisir créatif.

Dimanche 14 mai, dès 8 h, salle polyvalente quartier de La Neuville à Corbie

Randonnées Chemineau.

# Dimanche 14 mai, 9 h, place de la mairie de Ribemont-sur-Ancre

Marche des Celtes et visite du Centre archéologique. Randonnée familiale avec découverte du patrimoine via Ribemontsur-Ancre, Heilly, Baizieux et Bresle. Renseignements: 03 22 40 61 63.



# Samedi 20 mai, 14 h - 17 h, étangs de Hamelet

"Pêcher en famille": initiation à la pêche. Stage pêche proposé par la Fédération départementale de pêche.
Gratuit. Places limitées. Inscriptions obligatoires au 03 22 70 28 10.

# Du 30 mai au 2 juillet, Centre d'Accueil et d'Animation à Corbie

**Paul LAURENZI "Matières premières"** Exposition peintures. Entrée libre.

# "Un dimanche au kiosque" À 15 h, parc de la Mairie de Corbie

- Le 7 mai : concert du groupe KA'PRYS
- Le 28 mai : concert de NAO
- Le 11 juin : concert de Noisy Turd
- Le 18 juin : concert de la chorale Clé de Somme et du groupe La Petite Entreprise

#### Les réderies

- Lundi 1er mai à Méricourt-l'Δhhé
- Dimanche 7 mai à Cerisy
- Dimanche 7 mai à Hamelet
- Dimanche 21 mai quartier de la Neuville à Corbie, organisée par la FCPE Corbie-La Neuville
- Dimanche 21 mai à Cerisy

### IUIN

Samedi 3, 20 h 15 et dimanche 4 juin, 15 h, Théâtre Les Docks à Corbie

**Spectacle Charivacirc.** 

#### Jeudi 8 juin

**Randonnée Rando Corbéenne.** Circuit "La Chaussure de Vert" allongé (12 km). Départ 14 h, église de La Neuville-les-Corbie. Renseignements : 06 10 53 79 97.

## Samedi 17 juin, 15 h, Corbie

**Sortie nature : Les étangs de la Barette** à l'honneur. Organisé par le Conservatoire de Picardie avec la commune et le Conseil départemental de la Somme, propriétaire du site. Prévoir des bottes. Gratuit. Inscription : Franck Cominale au 03 22 89 84 14 ou 06 07 41 54 71 ou reservation@conservatoirepicardie.org

Samedi 17 et dimanche 18 juin, Centre de conservation et d'étude de Ribemont-sur-Ancre (centre archéologique)

Journées nationales de l'archéologie.

Projet en partenariat avec l'INRAP : le parcours d'un objet archéologique de la

découverte à la restitution. Présence d'un archéologue et d'un artisan de Samara.

### Dimanche 18 juin, 8 h 15, Marcelcave

La Patapoëre. Randonnées VTT (25 km, 35 km, 50 km et 65 km) et pédestres. Manifestation organisée par l'association des parents d'élèves de Marcelcave.

# Dimanche 18 juin, salle du COSEC à Corbie

Gala d'été de l'Avenir gymnique

# Mercredi 21 juin, 19 h, parc de la Mairie de Corbie

**Fête de la musique.** Concert de l'Ensemble Musical de Corbie. Gratuit.

### Samedi 24 juin, de 16 h à minuit, centre ville de Corbie

#### 25ème édition de la Fête dans la Rue

Avec, en moyenne, 20 à 25 000 spectateurs à chaque édition, la Fête dans la Rue est devenue un événement incontournable dans la région. À travers une programmation éclectique de qualité et un cadre festif, le public découvre des spectacles de provenance locale et internationale qu'il ne peut apprécier ailleurs. Cette année encore, la Fête dans la Rue proposera des représentations et animations variées et spectaculaires, qui vont, une fois de plus, combler les amateurs d'art de la rue, les promeneurs curieux, les férus de tradition et d'artisanat, le public citoyen sensible au développement durable et solidaire... Manifestation gratuite.



# SON ET LUMIÈRE "PAROLES DE VILLAGE" À BONNAY, LES 9, 10, 11, 16 ET 17 JUIN

Un voyage dans le temps...

"Paroles de village" est un Spectacle Vivant Nocturne où un petit village picard se raconte sur une période allant de ses origines à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Ses légendes, ses activités, ses peines, ses joies... Les anciens expliquent le métier aux jeunes et transmettent les coutumes. Un scénario unique et original de 22 tableaux où chaque scène est illustrée avec les costumes, accessoires, outils, voitures et machines agricoles d'époque. Venez retrouver l'ambiance rurale d'autrefois.

Ouverture du site : 21 h - Début du spectacle 22 h 30

Durée environ 90 mn

Lieu : place du Marronnier à Bonnay

Tarifs: 12 €/adulte et 8 €/enfant (- 12 ans)

Groupes (à partir de vingt personnes) : parolesdevillage@yahoo.fr

## Renseignements et billetterie :

Sur le site :

www.parolesdevillage.com

Office de Tourisme du Val de Somme 28/30 pl. de la République - Corbie Tél. : (+33) 3 22 96 95 76 Mairie de Bonnay - 31 grande rue Permanence le jeudi de 16 h à 18 h Tél. : (+33) 3 22 48 12 82



## Villers-Bretonneux : Les rencontres australiennes

**Dimanche 16 - Randonnée de l'Anzac Day,** à 9 h, parcours de 11 km entre les Mémoriaux de Villers-Bretonneux et Le Hamel.

**Jeudi 20 - Diffusion du Film "La Chevauchée de Feu" de Simon Wincer.** À 21 h, salle du marché couvert. Entrée gratuite.

**Vendredi 21 - Concert "Une petite musique dans la Grande Guerre**" par l'orchestre de cuivres d'Amiens. À 20 h 30, salle du marché couvert. Entrée gratuite.

**Samedi 22 et dimanche 23 - Exposition Photos** de 9 h à 18 h. Salle des Mariages de la Mairie. Entrée gratuite.

**Samedi 22 - Concert de l'orchestre australien "Voices of Birralee".** À 20 h, salle du marché couvert. Entrée gratuite.



**Dimanche 23 - 9**ème **Anzac Cup**, matchs de Footy (football australien) 9 contre 9. Entrée gratuite. 10 h : défilé des 4 équipes et animations au départ de la place Robinvale. 11 h 30 : cérémonie protocolaire. 12 h : match féminin au stade Timmerman. 14 h 30 : match masculin (stade Timmerman).

**Lundi 24 -** 10 h : **inauguration officielle du Musée franco-australien** (sur invitation uniquement).

16 h, salle Victoria: inauguration de l'exposition photographique "Avenue of Honour" par Sarah Wood, photographe australienne.

19 h, salle du marché couvert : **concert Mosman High School.** 

# Mardi 25 - Cérémonie de l'Anzac Day au Mémorial de Villers-Bretonneux.

Inscription obligatoire (voir page 27).

2 h : préprogramme.

5 h 30 : début de la cérémonie "Dawn Service". À Villers-Bretonneux (centre-ville)

8 h 30 place de la Mairie : cérémonie au Monument aux Morts.

9 h 30, salle Victoria : remise de la Bourse d'études Sadlier-Stokes.

Du samedi 22 au lundi 24 - À l'Enclos à Corbie : démonstrations de "fabrication de pain consommé pendant la guerre" selon les techniques et les pratiques des différentes nationalités présentes sur le front, avec la reconstitution d'un fournil de

l'époque composé d'un pétrin et d'un four.



Samedi 22 - À 16 h, au Centre d'Accueil et d'Animation de Corbie : conférence traitant de l'alimentation et plus spécialement du "Manger dans la Grande guerre" animée par M<sup>me</sup> Emmanuelle CRONIER, Maîtresse de conférences en Histoire Contemporaine à l'Université de Picardie "Jules Verne".

**Samedi 22 -** À 21 h, **Spectacle animé par le Groupe Bidon et parades militaires** assurées par des groupes d'histoire vivante durant les 3 jours avec démonstration (préparation et dégustation) sur l'alimentation des soldats pendant la guerre.

# Pourriez-vous nous rappeler ce que commémore l'Anzac Day?

e mot Anzac est l'acronyme d'Australian and New Zealand Army Corps (corps d'armée australien et néo-zélandais). L'Anzac Day est une grande journée commémorative en Australie et en Nouvelle Zélande. C'est la journée où on se souvient du courage et du sacrifice de ces soldats lors du débarquement à Gallipoli pendant la Première Guerre mondiale, et au-delà, du sacrifice de tous les soldats australiens dans toutes les guerres et conflits jusqu'à l'ère moderne.

Tous les 25 avril à l'aube, à travers l'Australie et partout dans le monde, des cérémonies ont lieu à l'heure du début de

© B. Teissedre / Ambassade d'Australie

la bataille à Gallipoli. En France, à la même date, une cérémonie officielle se tient au Mémorial National australien à Villers-Bretonneux. C'est en ce lieu symbolique que l'Australie accueillera le Centre d'interprétation Sir John Monash pour honorer la mémoire des combattants et apporter une compréhension globale de l'engagement des Australiens dans ce conflit.

# Est-ce que Villers-Bretonneux est connu en Australie ?

La ville de Villers-Bretonneux est bien connue en Australie, plus qu'en France! Chaque année, la cérémonie du Point du Jour est télévisée en direct en Australie. Des millions de personnes assistent à la cérémonie chez eux en Australie. L'histoire de la ville de Victoria en Australie, où les enfants ont fait une collecte pour la reconstruction de l'école à Villers-Bretonneux, est très connue.

Les Australiens en visite sont ravis de se rendre dans les charmants villages autour du Mémorial National, comme Fouilloy et Villers-Bretonneux. Ils adorent voir les panneaux dans les rues et les cafés avec les noms de l'Australie. Les décorations chaque année sur le thème de l'Australie sont très appréciées.

# Can you explain why you commemorate Anzac Day?

The word Anzac is an acronym of 'Australian and New Zealand Army Corps'. Anzac Day is an important commemorative day in Australia and New Zealand. It's a day when we remember the courage and sacrifice of the soldiers who first landed at Gallipoli during the First World War but also when we commemorate the sacrifice of all Australian soldiers have fought in all wars and conflicts up to the current day.

Every year on 25 April at dawn, across Australia and around the world, ceremonies are held to mark the actual hour when the attack was launched at Gallipoli. In France, on the same date an official ceremony is held at the Australian National Memorial at Villers-Bretonneux. It's in this symbolic place that Australia will welcome the Sir John Monash Centre to honour the memory of her soldiers and to better explain Australia's role in that conflict.

# Is Villers-Bretonneux known in Australia?

The town of Villers-Bretonneux is well known in Australia, more than it is in France! Each year the Dawn Service is telecast live on Australian television. Millions of people watch the ceremony from their homes in Australia. The story of the town in Victoria, Australia where the local school children raised money to rebuild the school in Villers-Bretonneux after the war is very well known. Australian visitors are delighted to visit the charming villages around the National Memorial, like Fouilloy and Villers-Bretonneux. They love seeing the signposts and cafés that use Australian names. The decorations put out in the towns each year in the theme of Australia are greatly appreciated.

# La commémoration de l'Anzac Day

Qu'est-ce que cela représent pour les Australiens de commémorer Anzac Day à Villers-Bretonneux en France?

haque année, des milliers d'Australiens font le voyage pour venir en France pour commémorer l'Anzac Day au Mémorial National australien à Villers-Bretonneux. C'est une sorte de pèlerinage. Beaucoup de ces

Australiens ont fait des années de recherches sur leurs ancêtres pour trouver les traces de ce membre de leur famille qui est venu en France se battre pendant la Première Guerre mondiale. Trop souvent, ce soldat est resté pour toujours dans la

terre de France.

Alors, la famille est venue l'honorer et souvent, c'est la première fois en cent ans qu'un membre de la famille a cette possibilité.

Plus de 295 000 Australiens sont venus se battre sur le Front Occidental. L'Australie a perdu 46 000 hommes tués sur ce théâtre de la guerre et a compté 132 000 blessés. L'effet de la perte de ces hommes, ces talents et ces avenirs brisés, sur la

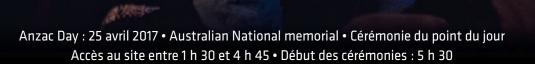
jeune nation de l'Australie fut énorme. D'une population de 5 millions à l'époque, le résultat fut que presque chaque famille fut touchée.

> Dans chaque ville en Australie, il y a un monument aux morts gravé avec les noms des hommes perdus.

What does it mean for Australians to commemorate Anzac Day at Villers-Bretonneux in France?

Each year thousands of Australians make the journey to France to commemorate Anzac Day at the Australian National Memorial at Villers-Bretonneux. This is a kind of pilgrimage. Many Australians have undertaken years of research about their ancestors to trace the journey of their family member who came to fight in France during the First World War. Too often, these soldiers have remained forever in the fields of France. The families come to honour their ancestor and often, they are the first person in the family to do so in 100 years.

More than 295 000 Australians fought on the Western Front. Australia lost 46 000 men killed in this theatre of the war and 132 000 wounded. The effect of this loss of men, of talent and of lost futures on the young nation of Australia was enormous. From a population of 5 millions at the time it meant that almost every family was touched by tragedy. In every town in Australia there is a local monument engraved with the names of those men who were lost.



Accès : à pied depuis les communes voisines ou par navettes gratuites depuis le parking de l'hypermarché Géant à Glisy Inscription obligatoire sur le site https://overseascommemorations.ticketek.com.au